



PLAN STRATEGIQUE TRANSVERSAL – COMMUNE DE ROUVROY – 2018 -2024

Evaluation finale – Rapport d'exécution de la Directrice générale

Base légale :

CDLD, article L1123-27

§ 1 Dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune.

§ 2 Le conseil communal prend acte du programme stratégique transversal, que le collège communal lui présente, dans les six mois qui suivent la désignation des échevins ou suite à l'adoption d'une motion de méfiance concernant l'ensemble du collège communal conformément à l'article L1123-14, par. 1er. Au cours de cette même séance du conseil communal, le programme stratégique transversal est débattu publiquement.

Le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Le programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le collège communal et l'administration.

Le programme stratégique transversal est soumis à une évaluation par le collège communal au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci.

Le comité de direction constitue un rapport d'exécution dont le collège communal se saisit pour réaliser la dernière évaluation de la législature. Ce rapport d'exécution et cette évaluation sont transmis au conseil communal pour prise d'acte, dans le courant du premier semestre de l'année du renouvellement intégral des conseils communaux, ainsi qu'au collège communal issu des élections suivantes.

Le programme stratégique transversal peut être actualisé en cours de législature.

Le programme stratégique transversal est publié conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Il est mis en ligne sur le site internet de la commune.

Pour le premier programme stratégique transversal de la législature 2018-2024 le délai de six mois prévus à l'alinéa 1er est porté à neuf mois.

§ 3 La délibération du conseil communal prenant acte du programme stratégique transversal est communiquée au Gouvernement.



Introduction

A la suite des élections communales d'octobre 2018, le Collège communal a présenté sa Déclaration de politique communale pour la législature 2018 - 2024, en date du 03 octobre 2018.

Sur cette base, la Directrice générale en fonction à cette date, Mme Julie PIRSON, a travaillé à la rédaction du premier Programme Stratégique Transversal de la Commune, en collaboration avec Mme la Bourgmestre – Carmen RAMLOT et le Premier Echevin – Jérôme PETIT.

Le PST a été présenté au Conseil communal 29 août 2019.

Ce PST a fait l'objet d'une évaluation à mi-législature, dont communication a été faite au Conseil communal en date du 16 décembre 2021.

Il est à noter que tant l'évaluation de mi-mandat que le présent rapport d'exécution ne sont pas rédigés par la même personne, étant donné ma prise de fonction en février 2021. L'interprétation de certains objectifs et certaines actions peuvent donc diverger, tout comme la méthodologie de réalisation choisie.

En préambule de ce rapport d'exécution, j'attire l'attention sur la difficulté d'évaluation et d'analyse de certaines actions, étant donné l'absence d'indicateurs clairs d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs). Ce rapport d'exécution se base dès lors sur un critère facilement quantifiable, à savoir « réalisé », « non réalisé » ou « en cours » (soit de réflexion, soit de rédaction du dossier, soit en attente de la levée d'un élément bloquant).

PST de Rouvroy – 2018 -2024 : Retour sur les grandes lignes et la construction de l'outil

Le PST de Rouvroy a été construit de la manière suivante :

1. Un volet INTERNE

Quatre grands objectifs stratégiques constituent ce volet INTERNE du Programme Stratégique Transversal, à savoir :

1. Être une administration communale qui développe une gestion optimale des ressources humaines ;
2. Être une administration communale qui dispose d'agents compétents, impliqués et motivés ;
3. Être une commune moderne qui garantit l'efficacité de l'administration et des services publics dont elle a la charge ;
4. Être une commune qui offre un accueil au public efficace, convivial, avec recherche de solutions et une réponse rapide et qualitative aux problèmes posés par les citoyens.

2. Un le volet EXTERNE

Dans ce volet, 9 objectifs stratégiques sont mis en avant :

1. Être une commune qui relève le défi de l'attractivité humaine et le bien vivre ensemble ;
2. Être une commune où le droit à un logement décent est une réalité pour tous ;
3. Être une commune soucieuse de son développement rural ;
4. Être une commune qui assure la qualité de ses voiries et de leurs abords ;



5. Être une commune soucieuse de l'entretien de son patrimoine ;
6. Être une commune soucieuse de son environnement ;
7. Être une commune soucieuse de la bonne gestion de sa production et de sa distribution d'eau potable ;
8. Être une commune soucieuse de développer des actions culturelles et sportives ;
9. Être une commune soucieuse de son développement économique

Evaluation à mi-mandat – Décembre 2021




L'évaluation mi-mandat a été rédigée en collaboration avec les agents communaux et le Collège communal. Elle a été validée par le Collège communal en date du 1^{er} décembre 2021 et portée à la communication du Conseil communal le 16 décembre 2021.
















Au terme de cette évaluation réalisée en 2021, nous avons pu constater que le travail était bien entamé dans la majorité des actions, et que le pouvoir politique, comme l'administration, étaient actifs dans le suivi de chacune des priorités établies dans le PST, même si la communication et l'adhésion des agents au PST était quasi inexistante.

Certaines actions ont été retirées du PST pour diverses raisons (comme par exemple la temporalité de la mise en œuvre du PCDR communal).



Evaluation finale

	Projet réalisé		Projet en cours		Projet non réalisé
---	----------------	---	-----------------	---	--------------------

VOLET INTERNE		
Objectif stratégique 1 – Être une administration communale qui développe une gestion optimale des ressources humaines		
<i>Objectif opérationnel 1 – Faire en sorte que les compétences des agents répondent aux besoins des services et aux évolutions de contexte externe ou interne connues ou anticipées</i>		
ACTION 1	Réaliser des profils de fonction pour tous les postes de l'administration	
ACTION 2	Mettre à jour l'inventaire des tâches et renouveler l'organigramme en vue de toujours améliorer la planification du travail	
ACTION 3	Planifier les entretiens de fonctionnement annuels individuels et collectifs (réunions d'équipe)	
ACTION 4	Réaliser un bilan de compétences et assurer la formation continuée des agents communaux en élaborant un plan de formation	
ACTION 5	Travailler sur le partage des connaissances entre les membres du personnel administratif en réalisant des fiches de procédures	
ACTION 6	Revoir le statut et le règlement de travail des travailleurs de la commune	
<i>Objectif opérationnel 2 – Définir un processus d'évaluation clair et unique</i>		
ACTION 1	Evaluer l'ensemble du personnel dans les deux ans selon le canevas repris au règlement de travail	
Objectif stratégique 2 – Être une administration communale qui dispose d'agents compétents, impliqués et motivés		
<i>Objectif opérationnel 1 – Veiller au bien-être et au cadre de travail des agents</i>		
ACTION 1	Mettre en place un comité de concertation et de négociation syndicale	
ACTION 2	Etablir un Plan Global de prévention et de protection des travailleurs à 5 ans	
ACTION 3	Etablir l'inventaire et l'achat de matériel aux normes pour les ouvriers communaux	
ACTION 4	Entreprendre la rénovation et l'extension de la Maison communale	
<i>Objectif opérationnel 2 – Organiser des recrutements et engagements efficaces et efficients</i>		
ACTION 1	Gérer les départs prévisibles en anticipant les recrutements 6 mois à l'avance	
ACTION 2	Remettre à jour le cadre du personnel	
<i>Objectif opérationnel 3 – Améliorer la communication interne</i>		
ACTION 1	Acquérir un espace de partage collaboratif	
ACTION 2	Etablir l'annuaire du personnel et des mandataires	



	ACTION 3	Améliorer la classification et l'archivage des documents de l'administration communale	
Objectif stratégique 3 – Être une commune moderne qui garantit l'efficacité de l'administration et des services publics dont elle a la charge			
Objectif opérationnel 1 – Rapprocher l'administration communale du public			
	ACTION 1	Mieux organiser la mise à jour du site internet de la Commune	
	ACTION 2	Simplifier les procédures de location du matériel et des salles à disposition des citoyens en développant un service de réservation en ligne	
	ACTION 3	Poursuivre le développement du bulletin communal	
Objectif opérationnel 2 – Garantir un enseignement de qualité dans les écoles primaires de la commune			
	ACTION 1	Assurer une concertation régulière entre les enseignant.e.s (concertation et COPALOC), mais également avec les parents (Conseil de participation et Commission communale de l'accueil)	
	ACTION 2	Organiser la communication entre l'école et l'administration communale en termes de demandes spécifiques ou de matériels pédagogiques des enseignant.e.s et des accueillant.e.s	
Objectif stratégique 4 - Être une commune qui offre un accueil au public efficace, convivial, avec recherche de solutions et une réponse rapide et qualitative aux problèmes posés par les citoyens			
	ACTION 1	Offrir un accueil au public efficace, convivial, avec recherche de solutions et une réponse rapide et qualitative aux problèmes posés par les citoyens	



VOLET EXTERNE

Objectif stratégique 1 – Être une commune qui relève le défi de l'attractivité humaine et le bien vivre ensemble

Objectif opérationnel 1 – Embellir le cadre de vie de tous les habitants

ACTION 1	Continuer à investir dans des actions et campagnes de sensibilisation tant en ce qui concernant la prévention, la réutilisation que le recyclage	✓
ACTION 2	Placer la mobilité au service d'un confort de vie	✓
ACTION 3	Faire un cadastre de l'état de nos voiries et trottoirs	✗
ACTION 4	Collaborer avec le Cercle Horticole et Rouvroy dans le fleurissement des villages	✓

Objectif opérationnel 2 - Renforcer la sécurité et la prévention

ACTION 1	Lutter contre la délinquance routière et renforcer les contrôles de vitesse	✓
ACTION 2	Améliorer la sécurité routière en général: protection des usagers faibles, aménagements des réseaux routiers, campagnes de sensibilisation dès l'école	✓
ACTION 3	Réaliser des aménagements permettant de sécuriser les abords des écoles (aménagement de la chaussée, peintures au sol, sécurisation des passages pour piétons, etc.)	✓
ACTION 4	Lutter contre les incivilités	✓

Objectif opérationnel 3 – Permettre l'accès des lieux publics et touristiques aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

ACTION 1	Aménager les jardins du presbytère de Montquintin afin qu'ils soient accessibles aux personnes à mobilité réduite	✓
ACTION 2	Aménager des voies lentes et lieux de promenades adaptés aux personnes à mobilité réduite	✗
ACTION 3	Mettre en valeur les balades PMR à Rouvroy et à Harnoncourt	✗

Objectif opérationnel 4 – Favoriser les liens intergénérationnels

ACTION 1	Aménager les abords de la Cabane du Radru afin de développer un lieu de convivialité encourageant le développement des liens intergénérationnels	✓
ACTION 2	Développer des partenariats entre le home « La Sainte-Famille » et la Bibliothèque, la crèche et les écoles communales de Rouvroy	Fiche annulée à mi-mandat

Objectif opérationnel 5 – Organiser l'écoute et la participation citoyenne

ACTION 1	Mettre en place des groupes thématiques, avec participation citoyenne, sur les grands travaux de la commune animés par l'échevin des travaux	Fiche annulée à mi-mandat
ACTION 2	Mettre en place des groupes de travail thématiques avec les citoyens (mobilité, jeunesse, environnement, ...)	Fiche annulée à mi-mandat



Objectif opérationnel 6 – Aider ses jeunes à se construire et à construire leur avenir sur le territoire			
ACTION 1	Lancer les travaux de l’extension de l’école d’Harnoncourt		
ACTION 2	Créer le bâtiment pour les scouts de Lamorteau		
ACTION 3	Installer des préaux à Lamorteau		
ACTION 4	Soutenir les actions du Conseil communal des enfants		
Objectif stratégique 2 – Être une commune où le droit à un logement décent est une réalité pour tous			
Objectif opérationnel 1 – Doter la commune d’une stratégie en matière de logement			
ACTION 1	Etablir une convention de partenariat en matière de gestion des logements sociaux de la Commune avec la société de logement « Logésud »		
ACTION 2	Nouer un partenariat « Logement » avec le CPAS (notamment pour créer et assurer l’accompagnement social dans le cadre du logement d’urgence)		
ACTION 3	Créer et rénover des logements sociaux ou. et logement moyen		
ACTION 4	Vendre des terrains de lotissement à prix démocratique		
Objectif stratégique 3 - Être une commune soucieuse de son développement rural			
Objectif opérationnel 1 – Mettre en œuvre les actions du Programme de Développement Rural (PCDR)			
ACTION 1	Développement du réseau de voies lentes et création d’un circuit didactique sur le RAVel		
ACTION 2	Aménagement du cœur de village de Rouvroy		
ACTION 3	Création d’une maison multiservices à Torgny		
ACTION 4	Aménagement de la salle de village de Couvreur		
ACTION 5	Développement d’un réseau de circuits de découverte		
ACTION 6	Création d’un atelier rural		
ACTION 7	Aménagement de sécurité routière sur la voirie régionale		
ACTION 8	Concrétisation des projets du PAED		
ACTION 9	Création d’une maison de la nature et de la vigne à Torgny		
ACTION 10	Création de logements intergénérationnels et tremplins		<i>Fiche annulée à mi-mandat</i>
ACTION 11	Création d’une salle de musique		<i>Fiche annulée à mi-mandat</i>
ACTION 12	Création d’un lieu et d’une dynamique de rencontre et de solidarité		<i>Fiche annulée</i>



			à mi-mandat
	ACTION 13	Rénovation de l'ancienne gare de Lamorteau	
	ACTION 14	Rénovation de la salle de village de Harnoncourt	
Objectif opérationnel 2 – Préserver et rendre plus accessibles ses atouts (paysages, nature, bâti, patrimoine)			
	ACTION 1	Aménagement de plusieurs points de vue par la Commune et établissements d'une carte touristique par la Maison du tourisme de Gaume	
	ACTION 2	Développement du Festival du Film Nature Namur	
	ACTION 3	Poursuivre le développement du projet Life Herbage	Fiche annulée à mi-mandat
	ACTION 4	Suivi et financement de la part communal de l'aménagement foncier sud	
Objectif stratégique 4 - Être une commune qui assure la qualité de ses voiries et de leurs abords			
Objectif opérationnel 1 – Entretenir les voiries et en améliorer les accès			
	ACTION 1	Introduire un dossier auprès du Fonds régional pour les investissements communaux (PIC) pour l'amélioration du chemin n°1 Dampicourt – Couvreur	
	ACTION 2	Introduire un dossier auprès du Fonds régional pour les investissements communaux (PIC) pour l'entretien des voiries et trottoirs de Lamorteau	
	ACTION 3	Introduire un dossier auprès du Fonds régional pour les investissements communaux (PIC) pour la réparation des trottoirs du pont de Lamorteau	
Objectif stratégique 5 - Être une commune soucieuse de l'entretien de son patrimoine			
Objectif stratégique 6 - Être une commune soucieuse de son environnement			
Objectif opérationnel 1 – Développer des réseaux de mobilité douce			
	ACTION 1	Créer une voie lente entre Harnoncourt et Dampicourt	
	ACTION 2	Aménager et sécuriser la voie lente créée le long de la N87 à Dampicourt	
	ACTION 3	Participation de la Commune à différents projets de mobilité douce : W9, point-nœud, etc.	
Objectif opérationnel 2 – Réduire ses besoins énergétiques et investir dans l'énergie renouvelable			
	ACTION 1	Installer des vannes thermostatiques sur les radiateurs de l'Administration communale afin de réduire les coûts énergétiques	
	ACTION 2	Mettre en place un appel à projets vers le citoyen	
	ACTION 3	Organiser une distribution de compostière pour les citoyens de la Commune	
	ACTION 4	Participation de la Commune à la Convention des Maires	

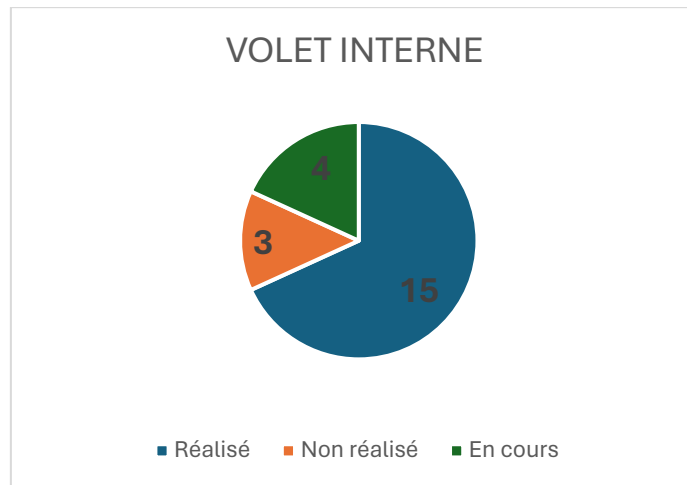


	ACTION 5	Etudier la faisabilité de développer une centrale de biométhanisation en collaboration avec le monde agricole	✓
Objectif stratégique 7 – Être une commune soucieuse de la bonne gestion de sa production et de sa distribution d'eau potable			
<i>Objectif opérationnel 1 – Assurer la production des eaux potables</i>			
	ACTION 1	Organiser la protection des captages d'eaux	✓
	ACTION 2	Développer un bassin de rétention d'eau à Lamorteau afin d'assurer la production d'eau potable en temps de sécheresse et de pénurie d'eau	✗
	ACTION 3	Assurer le bon entretien des centres de captages, des pompes et de réseaux de redistribution d'eau	✓
	ACTION 4	Etude de la mise en place d'un captage d'eau non alimentaire pour les agriculteurs	✗
Objectif stratégique 8 – Être une commune soucieuse de développer des actions culturelles et sportives			
<i>Objectif opérationnel 1 – Mettre en valeur ses artistes et artisans locaux</i>			
	ACTION 1	Développer le projet Rouvr'Art	✓
<i>Objectif opérationnel 2 – Développer des infrastructures sportives</i>			
	ACTION 1	Aménager un terrain de roller-hockey à Harnoncourt	✓
	ACTION 2	Créer un circuit VTT permanent sur Rouvroy	✓
Objectif stratégique 9 – Être une commune soucieuse de son développement économique			
<i>Objectif opérationnel 1 – Intégrer Burgo Ardenne dans le développement communal</i>			
	ACTION 1	Poursuivre et développer la concertation avec Burgo Ardenne (CLDR)	✓
<i>Objectif opérationnel 2 – Stimuler l'envie, la production et la consommation de produits locaux</i>			
	ACTION 1	Equiper le Zoning Artisanal de Lamorteau	✓
	ACTION 2	Soutenir le développement du projet Saule en Vie	✓
	ACTION 3	Développer l'extension du vignoble communal	✓
	ACTION 4	Etudier la faisabilité d'aménager des locaux pour les artisans / commerciaux	✗
<i>Objectif opérationnel 3 – Elargir et déployer ses atouts touristiques</i>			
	ACTION 1	Création d'une plaine de jeux à Torgny	✓
	ACTION 2	Aménagement d'un point de vue à Montquintin	✓
<i>Objectif opérationnel 4 – Assurer la bonne connectivité des entreprises et des citoyens aux réseaux téléphoniques et internet</i>			
	ACTION 1	Répondre aux problématiques de connexion internet / téléphone sur les zones concernées (Lamorteau – Montquintin)	✓

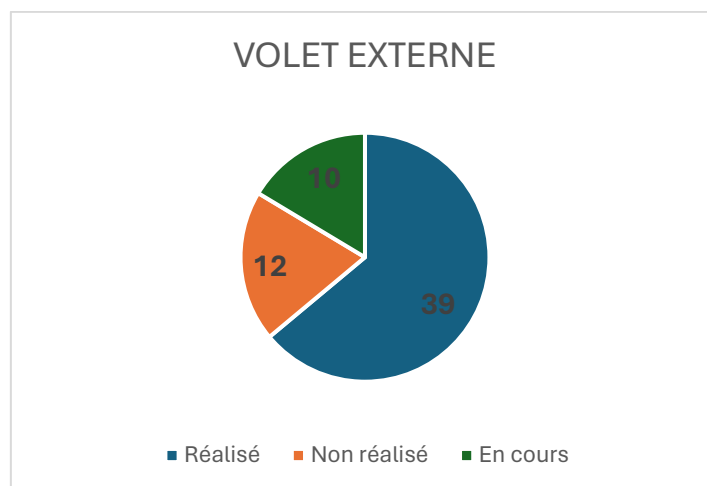


Conclusion

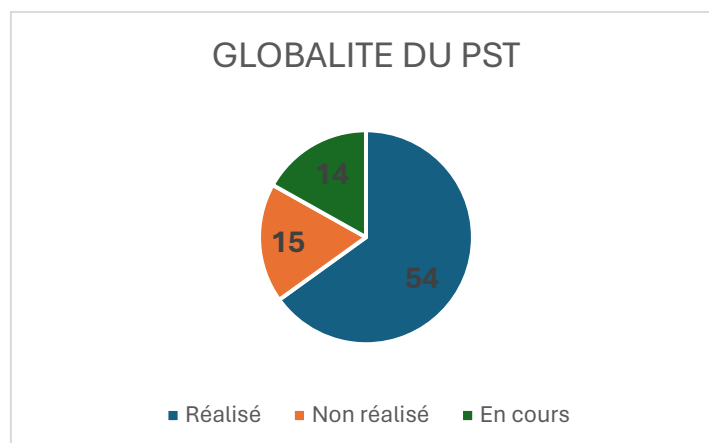
Au terme de la rédaction de ce rapport d'exécution, les chiffres concrets quantitatifs suivants peuvent être mis en avant :



Au niveau du volet interne, en prenant en considération tant les projets réalisés que les projets débutés et donc en cours de réalisation, le taux de réalisation est de 86,4 % (68,2 % si on prend uniquement les projets réalisés).



En ce qui concerne le volet externe, et sur les mêmes critères, le taux de réalisation global est de 80,3 % (63,9 % pour les projets réalisés uniquement).





Enfin, **pour la globalité du Programme Stratégique Transversal de Rouvroy**, pour la période 2018 – 2024 :

- Taux des projets réalisés : 65,1 %
- Taux des projets en cours : 16,9 %
⇒ Taux de réalisation globale : 82,0 %

En analysant ces chiffres, les constats suivants doivent être mis en avant :

A. Au niveau du volet interne :

1. Il est important de souligner la réalisation de dossiers majeurs dans le cadre du fonctionnement de l'administration communale, comme la mise en place de descriptifs de fonction et d'évaluation du personnel. La mise à jour et la négociation de nouveaux statuts administratifs et pécuniaires et d'un nouveau règlement de travail permet de clarifier les positions administratives de la hiérarchie mais également la mise en place de nouveautés poussées notamment par les conclusions de la période de crise sanitaire connue en 2020 et 2021, comme le télétravail.
2. Le Collège communal a accepté la demande de travail avec un prestataire externe dans la mise en œuvre du contrôle interne (attribution du marché lors du collège du 07 mai 2024). Cette mise en œuvre du contrôle interne devra se nourrir de l'évaluation du PST et devra nourrir le PST prochain dans ce volet. En effet, la mise en place de procédures, de modes de communication clarifiés, etc. devra permettre à l'administration et à ses agents de répondre de manière optimale, efficace et facilitée, aux missions de plus en plus nombreuses qui lui sont dévolues.
3. Certaines choses ont été mises en œuvre, parallèlement au PST, sans que cela ne soit retranscrit dans ce document, comme par exemple :
 - a. La mise en place chaque année, depuis 2022, d'un BBQ des agents ;
 - b. La réalisation de deux analyses de la charge psychosociale : une première en 2019 au sein de l'administration communale, une seconde en 2023 au sein du service travaux.

B. Au niveau du volet externe :

1. Certains projets / dossiers ont été retirés du PST lors de l'évaluation de mi-mandat réalisée en décembre 2021. La justification de ces retraits a été validée par le Collège communal.

Ainsi, par exemple, certains projets ne semblaient pas réalisables dans le cadre de ce PST pour une question de temporalité liée au PCDR (fiches reprises dans le lot 3, et qui ne sont donc pas prioritaires au moment de l'évaluation).

2. En ce qui concerne les dossiers en cours de réalisation, il faut souligner la dépendance de l'administration communale aux instances supérieures. Ainsi, dans le cadre des dossiers PCDR, la volonté en début de législature était de voir la réalisation de plusieurs projets majeurs au terme de celle-ci. Force est de constater que le processus lié au PCDR est long, lent et fastidieux. Plusieurs dossiers sont en cours, des conventions faisabilités



et/ou réalisation ont été signées par la Ministre mais les procédures sont telles que les premières réalisations visibles ne le seront que lors de la prochaine législature.

Il en est de même pour les dossiers liés à l'Aménagement foncier, qui prennent du temps, et se finaliseront au-delà de ce PST.

3. Enfin, au niveau des projets non réalisés, précisons que :

- Certains n'ont pas été réalisés faute de moyens (humains, en temps, en dépendance de subside ou d'appels à projets),
- D'autres ne sont pas suffisamment clairs et étoffés que pour pouvoir soit les évaluer, soit les mettre en place,
- Certains sont dépendants d'intervenants externes (comme par exemple la Maison du Tourisme) et la non-réalisation n'est dès lors pas dans notre chef.
- Enfin, certains ont été étudiés (comme par exemple la distribution de compostière), et l'analyse a donné lieu à la non-réalisation de l'action.

4. Soulignons également les réalisations non reprises dans le cadre de ce PST, mais qui se sont ajoutées, soit par choix politique, soit par opportunité suite à des droits de tirage ou des appels à projets :

- a. La réalisation d'une maison médicale dans le centre du village de Rouvroy ;
- b. Le partenariat conclu avec des partenaires belges et français dans le cadre d'un projet de mobilité douce transfrontalier, approuvé et financé en Interreg (Projet Slowtourisme) ;
- c. La réflexion quant à l'implantation à terme d'un parking pour motor-home sur le territoire communal ;
- d. L'organisation par la Commune des Plaines communales d'été ;
- e. La mise en place de nouvelles primes et de nouveaux règlements communaux.



Recommandations :

Ce rapport d'exécution est l'occasion de mettre l'accent sur des indispensables à mettre en œuvre dans le cadre du prochain PST 2024-2030, si le souhait est de faire de ce PST une réelle opportunité de planification, de gestion de l'action communale, et de priorisation des projets :

- Chaque action et chaque objectif doivent être réfléchis sur le principe de l'objectif SMART à atteindre.
Il convient de rappeler que dans son guide méthodologique¹, le SPW, rappelait l'importance, pour chaque objectif opérationnel de vérifier s'il est SMART (Spécifique – Mesurable – Acceptable – Réaliste – Temporellement délimité).
Pour ce faire, voir **l'annexe 2** repris des documents mis à disposition par le SPW.
- Il conviendra de clairement définir les attentes et les indicateurs de réussite utiles, les services en charge, les budgets possibles, les subsides à soulever.
Des recommandations claires ont également été faites par le SPW et sont reprises dans **l'annexe 3**.
- La construction du prochain PST devrait pouvoir se faire en collaboration avec les agents communaux (sur base volontaire et avec une représentation minimale à fixer). Ceci permettrait de créer un sentiment d'adhésion au PST et d'utilité de l'outil. Cette démarche permettrait également de mettre les actions (mais aussi les objectifs) en débat, pour rendre leur rédaction conforme tant aux attentes qu'à la faisabilité de réalisation.
- Au terme de sa rédaction, il faudrait assurer la communication du PST auprès des agents communaux, tout en désignant les responsabilités dans la mise en œuvre des actions et l'atteinte des objectifs opérationnels.

¹ Guide méthodologique établi conjointement par le SPW et l'UVCW. Ce guide, à destination des communes, des provinces et des CPAS, avait pour but d'accompagner les administrations et les autorités dans la rédaction et la réalisation de leur PST.



ANNEXE 1 – Tableau de suivi de réalisation du PST (rédigé avec les agents communaux, en fonction des responsabilités propres à chacun dans le suivi administratif des projets / des dossiers)

PST de la Commune de Rouvroy Législature 2018 - 2024 Evaluation finale VOLET INTERNE	
Objectif stratégique 1: Etre une administration communale qui développe une gestion optimale des ressources humaines	
Objectif opérationnel 1 Faire en sorte que les compétences des agents répondent aux besoins des services et aux évolutions de contexte externe ou interne connues ou anticipées	
ACTION 1	Réaliser des profils de fonction pour tous les postes dans l'administration Etat de réalisation Réalisé et mis à jour dès que nécessaire ainsi qu'à chaque recrutement Observation(s) Préalable indispensable aux évaluations; ce DF est remis en discussion à chaque entretien individuel avec un agent
ACTION 2	Mettre à jour l'inventaire des tâches et renouveler l'organigramme en vue de toujours améliorer la planification du travail Etat de réalisation Organigramme réalisé et mis à jour régulièrement Observation(s) Concernant la gestion des tâches sur base d'un inventaire, il faudra reprendre ce point dans la mise en œuvre du Contrôle interne (marché attribué en séance du collège du 07.05.2024)
ACTION 3	Planifier les entretiens de fonctionnement annuels individuels et collectifs (réunions d'équipe) Etat de réalisation Les réunions d'équipe sont organisées en fonction des besoins et des thématiques (Eau - Service population - Finances - etc.) Observation(s) La mise en place d'entretien de fonctionnement individuel devra être analysée et planifiée dans le cadre de la mise en œuvre du contrôle interne. Actuellement, ces entretiens ont lieu de manière non systématique et sur demande ou besoin de la part de l'agent
ACTION 4	Réaliser un bilan des compétences et assurer la formation continuée des agents communaux en élaborant un plan de formation Etat de réalisation En cours Observation(s) Les formations sont organisées sur base des demandes des agents, de l'analyse faite par les chefs de service et sur opportunité due à une programmation par un prestataire. Il conviendra de mettre en place un réel plan de formation, sur base notamment des évolutions de carrière possibles pour chaque agent. Les bilans de compétence devront être réalisés (éventuellement en parallèle ou en amont aux évaluations)
ACTION 5	Travailler sur le partage des connaissances entre les membres du personnel administratif en réalisant des fiches de procédure Etat de réalisation A améliorer Observation(s) Actuellement, seuls quelques fiches existent et ont été rédigées notamment pour palier aux absences. Celles-ci n'ont pas un canevas commun (mais ont le mérite d'exister). La mise en place du contrôle interne devrait permettre d'améliorer ce point et d'être davantage encore qualitatif dans les démarches administratives quotidiennes et les relais entre les agents.
ACTION 6	Revoir les statuts et le règlement de travail des travailleurs de la commune Etat de réalisation Réalisé Observation(s) Validé par les syndicats, le comité de concertation commune-CPAS, le Receveur, le Conseil et la Tutelle de la RW en 2023. Document imprimé et transmis à chaque agent en avril 2024
Objectif opérationnel 2	Définir un processus d'évaluation clair et unique Etat de réalisation Réalisé Observation(s) Réalisé depuis 2022, sur base d'un tableau de suivi afin de garantir les délais
ACTION 1	Evaluer l'ensemble du personnel dans les deux ans selon le canevas repris au règlement de travail Etat de réalisation Réalisé Observation(s) Réalisé depuis 2022, sur base d'un tableau de suivi afin de garantir les délais
Objectif stratégique 2: Etre une administration communale qui dispose d'agents compétentes, impliqués et motivés	
Objectif opérationnel 1	Veiller au bien-être et au cadre de travail des agents Mettre en place un Comité de Concertation et de négociation syndicale Etat de réalisation Réalisé Observation(s) Se réunit en fonction des besoins (notamment lors de la révision des Statuts administratifs et péculiaires et du RT)
ACTION 2	Etablir un Plan Global de Prévention et de Protection des travailleurs à 5 ans Etat de réalisation Réalisé Observation(s) Et mis à jour chaque année, avec état de suivi et mis à jour lors de chaque réunion du CPPT
ACTION 3	Etablir l'inventaire et l'achat de matériel aux normes pour les ouvriers communaux Etat de réalisation Réalisé pour les EPI notamment; à réaliser pour les petites fournitures (notamment pour assurer la gestion d stock) Observation(s) Ce dossier est en cours, mais nécessite de dégager un certains temps, un certains budget et un certains suivi de la part du chef de service (actuellement en procédure de recrutement). L'arrivée du logiciel IA Tech doit permettre d'optimiser le suivi d'inventaire et de mise en conformité
ACTION 4	Entreprendre la rénovation et l'extension de la Maison communale



	Etat de réalisation	Finalisé au 31/12/2021
	Observation(s)	Sans objet
Objectif opérationnel 2		Organiser des recrutements et engagements efficaces et efficaces
ACTION 1		Gérer les départs prévisibles en anticipant les recrutements 6 mois à l'avance
	Etat de réalisation	Réalisé
	Observation(s)	/
ACTION2		Remettre à jour le cadre du personnel
	Etat de réalisation	Réalisé
	Observation(s)	Validé par les syndicats, le comité de concertation commune-CPAS, le Receveur, le Conseil et la Tutelle de la RW début 2024
Objectif opérationnel 3		Améliorer la communication interne
ACTION 1		Acquérir un espace de partage collaboratif
	Etat de réalisation	En cours de réflexion
	Observation(s)	L'acquisition de nouveaux logiciels doit permettre la mise en place de réel espace de travail collaboratif (ex: IA.Tech, IA.Doc, passage sur MS365 et en solution Cloud, etc.). Cette réflexion et la mise en œuvre nécessite l'engagement d'un agent spécifique (procédure de recrutement en cours)
ACTION 2		Etablir l'annuaire du personnel communal et des mandataires
	Etat de réalisation	Non réalisé
	Observation(s)	Ce point a été mis à l'OI du groupe de travail Commune - CPAS, l'idée étant de créer un répertoire commun aux deux organisations
ACTION 3		Améliorer la classification et l'archivage des documents de l'administration communale
	Etat de réalisation	Non réalisé
	Observation(s)	Actuellement, la Commune a signé une convention avec les Archives de l'Etat, qui aide dans la gestion de ses archives. De manière individuelle, il convient de contacter que: - chaque agent a sa propre façon de classer et conserver ses archives - les agents ne connaissent pas les règles en la matière - des formations collectives pourront être prévues
Objectif stratégique 3: Être une commune moderne qui garantit l'efficacité de l'administration et des services publics dont elle a la charge		
Objectif opérationnel 1		Rapprocher l'administration communale du public
ACTION 1		Mieux organiser la mise à jour du site internet de la Commune
	Etat de réalisation	Réalisé
	Observation(s)	A terme, passage vers un site internet proposé par IMIO
ACTION2		Simplifier les procédures de location du matériel et des salles à disposition des citoyens en développant un service de réservation en ligne
	Etat de réalisation	Non réalisé
	Observation(s)	Actuellement, une réflexion sur la gestion des salles communales est en cours, notamment avec la création de comité de village reprises dans le cadre du PCDR. Par ailleurs, les procédures en ligne pourront être envisagées quand le site internet aura migré vers la solution IMIO
ACTION 3		Poursuivre le développement du bulletin communal
	Etat de réalisation	Réalisé
	Observation(s)	/
Objectif opérationnel 2		Garantir un enseignement de qualité dans les écoles primaires de la commune
ACTION 1		Assurer une concertation régulière entre les enseignants.e.s (concertation et COPALOC), mais également avec les parents (Conseil de participation et commission communale de l'accueil)
	Etat de réalisation	Réalisé
	Observation(s)	Il convient cependant de mettre encore en place le Conseil de participation. L'arrivée de la CATL fin 2023 a permis d'assurer un suivi régulier de ces matières.
ACTION2		Organiser la communication entre l'école et l'administration communale en termes de demandes spécifiques ou de matériels pédagogiques des enseignants.e.s et des accueillants.e.s
	Etat de réalisation	Réalisé
	Observation(s)	Un agent administratif a été désigné pour le suivi des matières liées à l'enseignement (dont notamment les dossiers RH). Par ailleurs, l'agent en charge des Marchés publics suit les demandes avec impacts financiers. Un suivi au niveau du service travaux pour les demandes liées est également prévu via le secrétariat du service travaux et l'application IA.Tech
Objectif stratégique 4: Être une commune qui offre un accueil au public efficace, convivial, avec recherche de solutions et une réponse rapide et qualitative aux problèmes posés par les citoyens		
	Etat de réalisation	Difficilement quantifiable
	Observation(s)	Noton qu'un budget a été mis à disposition pour la réalisation de travaux d'embellissement de l'administration afin de rendre le cadre de travail et d'accueil des citoyens plus convivial

PST de la Commune de Rouvroy

Législature 2018 - 2024

Evaluation finale

VOLET EXTERNE



Objectif stratégique 1: Être une commune qui relève le défi de l'attractivité humaine et le bien vivre ensemble	
Objectif opérationnel 1	Embellir le cadre de vie de tous les habitants
ACTION 1	Continuer à investir dans des actions et campagnes de sensibilisation tant en ce qui concerne la prévention, la réutilisation que le recyclage Etat de réalisation Réalisé Observation(s)
ACTION 2	Placer la mobilité au service d'un confort de vie Etat de réalisation Réalisé
ACTION3	Réalisation du dossier de renouvellement des abribus , participation à la mise en place du réseau "AUTOSTOP Solidaire" , réponse positive pour l'installation de bornes électriques; développement des voies lentes; mise en place d'une prime pour les vélos électriques Etat de réalisation Non réalisé Observation(s) /
ACTION 4	Collaborer avec le Cercle Horticole de Rouvroy dans le fleurissement des villages Etat de réalisation Réalisé Observation(s) Mise à disposition d'étudiants, commande des fleurs, soutien dans le cadre de l'organisation du concours de façades fleuries, etc.
Objectif opérationnel 2	Renforcer la sécurité et la prévention
ACTION 1	Lutter contre la délinquance routière et renforcer les contrôles de vitesse Etat de réalisation Réalisé Observation(s) Suivi et soutien des dossiers visant à l'installation de radars par la ZP de Gaume (financement par la RW - radar fixe, radar tronçon); mise en place de radars préventifs ,
ACTION 2	Améliorer la sécurité routière en général: protection des usagers faibles, aménagements des réseaux routiers, campagnes de sensibilisation dès l'école Etat de réalisation réalisé - en continu Observation(s) Mise en place de marquages au sol sur le chemin d'Harmoncourt longeant Burgo Ardenne
ACTION3	Réaliser des aménagements permettant de sécuriser les abords des écoles (aménagement de la chaussée, peintures au sol, sécurisation des passages pour piétons, etc.) Etat de réalisation Réalisé - en continu Observation(s) Réponse à l'appel à projets visant à mettre des marquages spécifiques aux abords des écoles; travail avec la ZP de Gaume pour améliorer les aménagements; etc.
ACTION 4	Lutter contre les incivilités Etat de réalisation Réalisé Observation(s) Engagement, avec la Ville de Virton, d'un agent constatateur environnemental et réponse à un appel à projets de la RW visant à avoir une caméra mobile sur le territoire communale pour faciliter les actions de l'agent constatateur
Objectif opérationnel 3	Permettre l'accès des lieux publics et touristiques aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap
ACTION 1	Aménager les jardins du Presbytère de Montquintin afin qu'ils soient accessibles aux personnes à mobilité réduite Etat de réalisation Réalisé Observation(s) /
ACTION 2	Aménager des voies lentes et lieux de promenades adaptés aux personnes à mobilité réduite Etat de réalisation Non réalisé Observation(s) Difficulté de mise en œuvre, notamment au niveau du respect des pré-requis pour PMR
ACTION 3	Mettre en valeur les balades PMR à Rouvroy et à Harnoncourt Etat de réalisation Non réalisé Observation(s) Bien qu'une brochure ait été réalisée par la Maison du Tourisme de Gaume, la mise en valeur n'a pas été suivie.
Objectif opérationnel 4	Favoriser les liens intergénérationnels
ACTION 1	Aménager les abords de la Cabane du Radru afin de développer un lieu de convivialité encourageant le développement des liens intergénérationnels Etat de réalisation Réalisé Observation(s) Travaux réalisés en aout 2020 : rénovation du pont + construction d'un abri et d'une table + bancs dans la zone à barbecue + nettoyage des abords



ACTION 2	Développer des partenariats entre le home "La Sainte Famille" et la Bibliothèque, la crèche et les écoles communales de Rouvroly
	Fiche annulée (évaluation mi-mandat) - Ces partenariats existent déjà et se mettent en place sans le concours de l'administration communale (mais avec la participation de l'EPN, de l'ATL, etc.)
Objectif opérationnel 5	Organiser l'écoute et la participation citoyenne
ACTION 1	Mettre en place des groupes thématiques, avec participation citoyenne, sur les grands travaux de la commune animés par l'échevin des travaux
	Fiche annulée (évaluation mi-mandat) - Ces groupes de travail sont inclus dans la dynamique de la CLDR
ACTION 2	Mettre en place des groupes de travail thématiques avec les citoyens (mobilité, jeunesse, environnement, ...)
	Fiche annulée (évaluation mi-mandat) - Ces groupes de travail sont inclus dans la dynamique de la CLDR
Objectif opérationnel 6	Aider ses jeunes à se construire et à construire leur avenir sur le territoire
ACTION 1	Lancer les travaux de l'extension de l'école d'Harmoncourt
	Etat de réalisation
	Observation(s)
	En cours - stade final au moment de l'évaluation du PST
ACTION 2	Créer le bâtiment pour les scouts à Lamorteau
	Etat de réalisation
	Observation(s)
	Bâtiment inauguré en septembre 2022 et utilisé par les scouts depuis lors
ACTION 3	Installer des préaux à Lamorteau
	Etat de réalisation
	Observation(s)
	Non réalisé
	Pas d'opportunité budgétaire dans le cadre des plans d'investissement à destination des bâtiments scolaires
ACTION 4	Soutenir les actions du Conseil communal des enfants
	Etat de réalisation
	Observation(s)
	Réalisé
	Le CCE a été remis en place début 2024 et dès lors, un budget est disponible pour la mise en oeuvre des actions, tout comme le soutien en moyen humain via l'équipe ATL
Objectif stratégique 2: Être une commune où le droit à un logement décent est une réalité pour tous.	
Objectif opérationnel 1	Doter la commune d'une stratégie en matière de logement
ACTION 1	Etablir une convention de partenariat en matière de gestion des logements sociaux de la Commune avec la société de logements sociaux "Logésud"
	Etat de réalisation
	Observation(s)
	Réalisé
	Actuellement, les logements communaux sont gérés par Logésud et le CPAS pour les logements d'urgence
	Initialement, la fiche prévoyait le travail avec "La Maison Virtonaise". Toutefois, au terme des prises de contact et analyse, la collaboration n'a pas pu aboutir, le travail de collaboration s'est alors mis en place avec Logésud.
ACTION 2	Nouer un partenariat "Logement" avec le CPAS (notamment pour créer et assurer l'accompagnement social dans le cadre du logement d'urgence)
	Etat de réalisation
	Observation(s)
	Réalisé
	Convention pour un logement d'urgence passée avec le CPAS le 06/09/2022, un second est prévu de leur mettre en gestion (occupé par des réfugiés ukrainiens jusqu'à février 2024, maintenant en attente d'un retour du CPAS pour en définir la finalité et donc la convention).
ACTION 3	Créer et rénover des logements sociaux ou/et logement moyen
	Etat de réalisation
	Observation(s)
	Réalisé
	Travaux des anciens presbytères de Montquintin et Dampicourt terminés
ACTION 4	Vendre des terrains en lotissement à prix démocratiques
	Etat de réalisation
	Observation(s)
	Réalisé
	Des terrains sont mis en vente actuellement au lotissement "Croix du Pâquis" et au "Chemin des Roses".
	La mise en vente de terrain à Lamorteau (Rue de Montmédy) devrait débuté courant 2024
	Un auteur de projet a été désigné pour la création d'un lotissement à Harmoncourt (Terrains "Simeon")
Objectif stratégique 3: Être une commune soucieuse de son développement rural	
Objectif opérationnel 1	Mettre en oeuvre les actions du Programme de Développement Rural (PCDR)
ACTION 1	Développement du réseau de voies lentes et création d'un circuit didactique sur le Ravel
	Etat de réalisation
	Observation(s)
	En cours - PCDR
ACTION 2	Aménagement du cœur du village de Rouvroly
	Etat de réalisation
	Observation(s)
	En cours - PCDR
ACTION 3	Création d'une maison multiservices à Torgny
	Etat de réalisation
	Observation(s)
	Dossier projet à déposer avant le 31-07-2024



	Etat de réalisation	En cours	
	Observation(s)	En attente de signature de la convention par la Ministre	
ACTION 4	Aménagement de la salle de village de Courvieux	En cours - Stade projet	
	Observation(s)	Mise en adjudication à faire	
ACTION 5	Développement d'un réseau de circuits de découverte	Réalisé	
	Etat de réalisation	Notification du subside du CGT reçu le 14 mai 2024	
ACTION 6	Création d'un atelier rural	Non réalisé	
	Observation(s)	Pas d'opportunité pour le développement de ce projet; par ailleurs, le développement de la Zone Artisanale de Lamorteau vise l'atteinte du même objectif	
ACTION 7	Aménagements de sécurité routière sur la voirie régionale	Non réalisé	
	Observation(s)	Le Collège souhaitait par cette action que la traversée de Lamorteau soit entièrement renouée (comme la traversée de Dampicourt)	
ACTION 8	Concrétisation des projets du PAED	En cours	
	Observation(s)	Cette concrétisation est passée par l'engagement d'un coordinateur POLLEC à temps plein, en novembre 2023. Celui-ci devra permettre à la Commune de rouvrir d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Plusieurs projets déjà réalisés comme : - Rénovation des anciens Presbytères de Montquintin et Dampicourt à destination de logements sociaux visant le public précarisé - Remplacement de l'EP en LED (programme ORES sur 10ans) - Prime communale concernant l'installation, l'extension et le renouvellement de systèmes d'énergies renouvelables dans les logements - Semaine de l'arbre chaque année	
ACTION 9	Création d'une maison de la nature et de la vigne à Torgny	En cours - Dossier en préparation	
	Observation(s)	PCDR - Fiche-projet PM 2-5	
ACTION 10	Création de logements intergénérationnels et tremplins	Fiche annulée (évaluation mi-mandat) - dans le cadre du lot 3, le projet est à programmer sur la période 2025-2028 (prochain PST)	
ACTION 11	Création d'une salle de musique	Fiche annulée (évaluation mi-mandat) - dans le cadre du lot 3, le projet est à programmer sur la période 2025-2028 (prochain PST)	
ACTION 12	Création d'un lieu et d'une dynamique de rencontre et de solidarité	Fiche annulée (évaluation mi-mandat) - dans le cadre du lot 3, le projet est à programmer sur la période 2025-2028 (prochain PST)	
ACTION 13	Rénovation de l'ancienne gare de Lamorteau	En cours	
	Observation(s)	Projet en cours de rédaction - réflexion / Signature de la convention faisabilité, par la Ministre	
ACTION 14	Rénovation de la salle de village de Harnoncourt	En cours - stade projet	
	Observation(s)	Dossier projet à déposer prochainement	
Objectif opérationnel 2	Préserver et rendre plus accessibles ses atouts (paysages, nature, bâti, patrimoine)	Non réalisé	
ACTION 1	Aménagement de plusieurs points de vue par la Commune et établissements d'une carte touristique par la Maison du tourisme de Gaume	Absence de réactivité de la Maison de Tourisme de Gaume dans le cadre de ce dossier, malgré les relances du Collège	
	Observation(s)	Réalisé - ponctuel chaque année	
ACTION 2	Développement du Festival du Film Nature Namur	Edition 2024 positive : nouveaux partenariats, participation des écoles, activités proposées réajustées, ...	
ACTION 3	Poursuivre le développement du projet Life Heritage	Fiche annulée (évaluation mi-mandat) - dans le cadre de cette action, la commune n'est pas à la manœuvre (action du PNDG)	



ACTION 4	Suivi et financement de la part communal de l'aménagement foncier sud	Réalisé Rencontre régulière avec la Direction de l'Aménagement foncier ; signature de conventions dans le cadre des projets liés (comme la réalisation d'une piste cyclable entre Torigny et Lamorteau); prise en compte de ces frais des budgets annuels communaux
Objectif stratégique 4: Être une commune qui assure la qualité de ses voiries et de leurs abords.		
Objectif opérationnel 1		
ACTION 1	Entretien des voiries et en améliorer les accès	Introduire un dossier auprès du Fonds régional pour les investissements communaux (PIC) pour l'amélioration du chemin n°1 Dampicourt - Couvreur
	Etat de réalisation	Réalisé
	Observation(s)	En cours de finalisation - Faillite de l'entreprise et cession du marché pour la pose du tarmac
ACTION 2	Introduire un dossier auprès du Fonds régional pour les investissements communaux (PIC) pour l'entretien des voiries et trottoirs de Lamorteau	Dépôt du dossier pour le 30-06-2024 (programmation PIC 2022 - 2024)
	Etat de réalisation	Intitulé final du projet: entretien de la route Harnoncourt-Lamorteau
ACTION 3	Introduire un dossier auprès du Fonds régional pour les investissements communaux (PIC) pour la réparation des trottoirs du pont de Lamorteau	Dépôt du dossier pour le 30-06-2024 (programmation PIC 2022 - 2024)
	Etat de réalisation	Intitulé final du projet: réfection du pont à Lamorteau
	Observation(s)	
Objectif stratégique 5: Être une commune soucieuse de l'entretien de son patrimoine.		
	Etat de réalisation	En continu
	Observation(s)	La Commune a mis en place plusieurs dossiers au cours de la période de ce PST, comme par exemple: - la restauration d'un calvaire - la restauration des murs de Montquintin - la mise en place d'un projet avec l'association Qualité - Village - Wallonie, afin de réaliser un inventaire du Petit patrimoine Populaire de Rouvroy En outre, les contacts avec l'AWAP sont réguliers sur des thématiques diverses: Chateau de Montquintin, Ermitage de Torigny, etc.
Objectif stratégique 6= Être une commune soucieuse de son environnement.		
Objectif opérationnel 1		
ACTION 1	Développer des réseaux de mobilité douce	Créer une voie lente entre Harmoncourt et Dampicourt
	Etat de réalisation	En cours - Phase 1 "Dampicourt - ROX"
	Observation(s)	Dossier projet à déposer prochainement
ACTION 2	Aménager et sécuriser la voie lente créée l long de la N87 à Dampicourt	Etat de réalisation
	Etat de réalisation	Réalisé
	Observation(s)	Dans le cadre des travaux d'aménagement de la traversée N871 - Rouvroy -Dampicourt
ACTION 3	Participation de la Commune à différents projets de mobilité douce : W9, point-nœud, etc.	Etat de réalisation
	Etat de réalisation	Réalisé
	Observation(s)	Valorisation du réseau points nœuds, réseau "AUTOSTOP Solidaire", slowtourisme, etc.
Objectif opérationnel 2		
ACTION 1	Réduire ses besoins énergétiques et investir dans l'énergie renouvelable	Installer des vannes thermostatiques sur les radiateurs de l'Administration communale afin de réduire les coûts énergétiques
	Etat de réalisation	En cours de réalisation
	Observation(s)	Dans le cadre des missions POLLEC - PAEDC (amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics)
ACTION 2	Mettre en place un appel à projet vers le citoyen	Etat de réalisation
	Etat de réalisation	Non réalisé
	Observation(s)	/
ACTION 3	Organiser une distribution de compostière pour les citoyens de la Commune	Etat de réalisation
	Etat de réalisation	Non réalisé
	Observation(s)	Après analyse dece projet, les désavantages soulevés ont eu pour effet de ne pas prévoir cette distribution
ACTION 4	Participation de la Commune à la Convention des Maires	Etat de réalisation
	Etat de réalisation	Réalisé
	Observation(s)	Convention des Maires, PAEDC et POLLEC
ACTION 5	Etudier la faisabilité de développer une centrale de biométhanisation en collaboration avec le monde agricole	Etat de réalisation
	Etat de réalisation	Réalisé
	Observation(s)	Suite à une réunion de travail avec IDELUX, sur cette thématique, il a été jugé inopportun de développer un tel projet sur le territoire communal de Rouvroy



Objectif stratégique 7 - Être une commune soucieuse de la bonne gestion de sa production et de sa distribution d'eau potable	
Objectif opérationnel 1	Assurer la production des eaux potables
ACTION 1	Organiser la protection des captages d'eaux Réalisé Etat de réalisation Observation(s) OK sur chaque zone en 2020
ACTION 2	Développer un bassin de rétention d'eau à Lamorteau afin d'assurer la production d'eau potable en temps de sécheresse et de pénurie d'eau Non réalisé Etat de réalisation Ce projet n'a pas pu être débloqué; la priorité ayant été mise sur le projet d'un nouveau château d'eau. Ce type de projet nécessite également une opportunité financière (subside ou autre)
ACTION 3	Assurer le bon entretien des centres de captage, des pompes et de réseaux de redistribution d'eau Réalisé - en continu Etat de réalisation Via la garde de l'eau et les investissements prévus annuellement au budget communal
ACTION 4	Étude de la mise en place d'un captage d'eau non alimentaire pour les agriculteurs Non réalisé Etat de réalisation Ce projet n'a pas pu être débloqué et nécessite une analyse spécifique (déterminer la meilleure façon de faire, le lieu, etc.)
Objectif stratégique 8 - Être une commune soucieuse de développer des actions culturelles et sportives	
Objectif opérationnel 1	Mettre en valeur ses artistes et artisans locaux
ACTION 1	Développer le projet Rouvr'Art Réalisé - ponctuel chaque année Etat de réalisation Rendez-vous annuel ancré auprès des Rouvrois, nouveaux exposants à chaque édition + fidélité des plus anciens. Belle fréquentation en 2023 suite à l'organisation simultanée du concert des Cors Alpins.
Objectif opérationnel 2	Développer des infrastructures sportives
ACTION 1	Aménager un terrain de roller-hockey à Harmoncourt Réalisé Etat de réalisation Réception provisoire le 10-11-21
ACTION 2	Créer un circuit VTT permanent sur Rouvrois Réalisé Etat de réalisation Gestion par le ROx, dans le cadre du contrat de gestion pour les installations extérieures établi avec la Commune de Rouvrois (délibération du Conseil communal du 25.11.2021)
Objectif stratégique 9 - Être une commune soucieuse de son développement économique	
Objectif opérationnel 1	Intégrer Burgo Ardenne dans le développement communal
ACTION 1	Poursuivre et développer la concertation avec Burgo Ardenne (CLDR) Réalisé Etat de réalisation La Grappe Burgo continue de fonctionner et de se réunir. En outre, deux membres de la grappe, issus des citoyens, participent aux réunions de suivi du permis d'exploitation de Burgo, renouvelé en 2022
Objectif opérationnel 2	Stimuler l'envie, la production et la consommation de produits locaux
ACTION 1	Équipement du Zoning Artisanal de Lamorteau Réalisé Etat de réalisation Sur l'ensemble des terrains, un seul est encore en vente au moment de réaliser cette évaluation du PST. Les activités qui se développeront sur place sont: une brasserie, un atelier de coutellerie, un bâtiment dédié au sport et à la santé, une entreprise d'aménagement extérieur, etc.
ACTION 2	Soutenir le développement du projet Saule en Vie Réalisé - ponctuel chaque année Etat de réalisation Festival ancré auprès de la population et des amateurs de vannerie. Hormis durant la "période Covid", les activités et le marché vanniers ont rencontré du succès.
ACTION 3	Développer l'extension du vignoble communal En cours Etat de réalisation Ce dossier dépend de plusieurs facteurs dont notamment l'aménagement foncier. L'objectif est de prélasser l'infrastructure tout en menant une réflexion parallèle avec le projet de Maison de la Vigne et de la Nature, inscrit au PCDR.
ACTION 4	Étudier la faisabilité d'aménager des locaux pour les artisans / commerciaux



	Etat de réalisation	Non réalisé
	Observation(s)	Ce dossier pourrait être repris dans des objectifs futurs, et notamment quand le projet d'aménagement du cœur de Rouvroy sera finalisé. Notons cependant que le soutien aux artisans est passé ces dernières années par le développement de la Zone Artisanale de Lamorteau, ou encore la mise à disposition à titre précaire d'un terrain à Rouvroy
Objectif opérationnel 3	Élargir et déployer ses atouts touristiques	
ACTION 1	Création d'une plaine de jeux à Torgny	Réalisé
	Etat de réalisation	Fin des travaux en 2019
	Observation(s)	
ACTION 2	Aménagement d'un point de vue à Montquintin	Réalisé
	Etat de réalisation	
	Observation(s)	Dans le cadre des travaux des murs de Montquintin - Fin des travaux en 2020
Objectif opérationnel 4	Assurer la bonne connectivité des entreprises et des citoyens aux réseaux téléphoniques et internet	
ACTION 1	Répondre aux problématiques de connexion internet / téléphone sur les zones concernées (Lamorteau - Montquintin)	Réalisé - A continuer de manière récurrente et en fonction des opportunités (appel à projets, etc.)
	Etat de réalisation	Différents contacts pris avec Proximus pour la couverture réseau -> modernisation et consolidation du réseau dans cette zone prévues pour 2025. Pour la problématique internet, recensement des habitants rencontrant des problèmes et prise de contact directement par Proximus pour remédier à ceux-ci. Appel à projet Tax on Pylons : installation de la fibre optique à Montquintin en 2023
	Observation(s)	



Annexe 2 : Exemple de fiche projet/action

Fiche Projet			
Référence	Libellé	Statut	
		En cours	
Date de la dernière mise à jour		Début	
31/07/2019		26/05/2019	
		Fin	
		31/12/2019	
Objectif Stratégique lié			
Objectif Opérationnel lié			
Description			
Contexte	Périmètre	Risque(s)	
Intervenants		Livrables attendus	
Chef de projet			
Sponsor			
Equipe projet			
Mandataire responsable			
Com. d'accompagnement			
Partenaires			
Ressources nécessaires		Plans communaux concernés	
Humaines			
Budgétaires			
Météo			
Délais	Contenu	Ressources	Globale
Commentaire(s)			
Taux d'avancement			
%			



Annexe 3 : Limites potentielles des indicateurs

1. Si l'indicateur de résultat va apporter un éclaircissement quant à l'atteinte de l'objectif opérationnel auquel il renvoie, il sera rarement la véritable incarnation du fait que ledit objectif opérationnel est atteint. Ce n'est par ailleurs pas ce qu'on lui demande : un indicateur donne une indication : il ne permet pas d'amener à une conclusion définitive, et ce, d'autant plus que la valeur d'un indicateur va parfois être très sensible à la façon dont cet indicateur a été construit. Un indicateur ne sera jamais absolu : il devra toujours être interprété.
2. L'indicateur doit éviter autant que possible d'être sensible aux éléments exogènes. Rares sont cependant les indicateurs qui sont absolument indépendants. Il conviendra de relever, s'ils existent, les éléments exogènes qui ont pu avoir une influence sur la valeur de l'indicateur lors de l'interprétation de sa valeur. Par exemple, reprenons notre indicateur de résultat « La consommation de mazout ». Cet indicateur n'est pas indépendant. Sa seule lecture ne suffit pas. La valeur de cet indicateur de résultat devra notamment être nuancée en fonction de la rigueur de l'hiver : l'hiver peut en effet être rigoureux une année et pas l'autre. La seule lecture de la valeur de cet indicateur de résultat pourrait mener à des conclusions tronquées.
3. Certains considèrent que les retombées des politiques mises en œuvre au niveau communal sont souvent moins tangibles que les retombées des politiques menées au niveau régional ou fédéral. Et que les résultats de ces politiques communales sont, par conséquent, plus difficiles à quantifier.
4. Il est souvent difficile de définir un indicateur de réalisation ou de résultat pour chacun des objectifs opérationnels que l'on a défini. Cette constatation peut amener à se poser la question de savoir si l'utilisation d'indicateurs pour certains objectifs opérationnels et pas pour d'autres ne risque pas de polariser l'attention autour des objectifs opérationnels qui en sont dotés.
5. Si les indicateurs sont des outils utiles, la communication de leur valeur peut constituer un exercice délicat. Il conviendra de se mettre d'accord sur cette communication entre instances dirigeantes communales.
6. Enfin, les données qui composent l'indicateur de résultat sont parfois difficiles à récolter. Il faut par ailleurs veiller à ce que l'opération de récolte de données ne s'avère pas chronophage.